
Comment modifier ma fiche entreprise : la géolocalisation ?

[Imprimer](#)

Le SIRET et l'adresse déterminent l'emplacement de la géolocalisation (bien s'assurer qu'on utilise le Siret de l'établissement concerné ainsi que l'adresse en concordance).

Pour corriger et/ou modifier la géolocalisation, il faut éditer la fiche puis corriger selon l'une de ces 3 méthodes :

1. En corrigeant l'adresse, en évitant les abréviations et en mettant les informations « optionnelles » (BP, ZA, Nom d'un immeuble...) dans le second champ.
2. En déplaçant manuellement le pin's présent sur la carte.
3. En complétant manuellement les champs « Latitude » et « Longitude ». Cette information peut être trouvée sur Google Maps par exemple.

Image

Adresse *

400 route de troteron

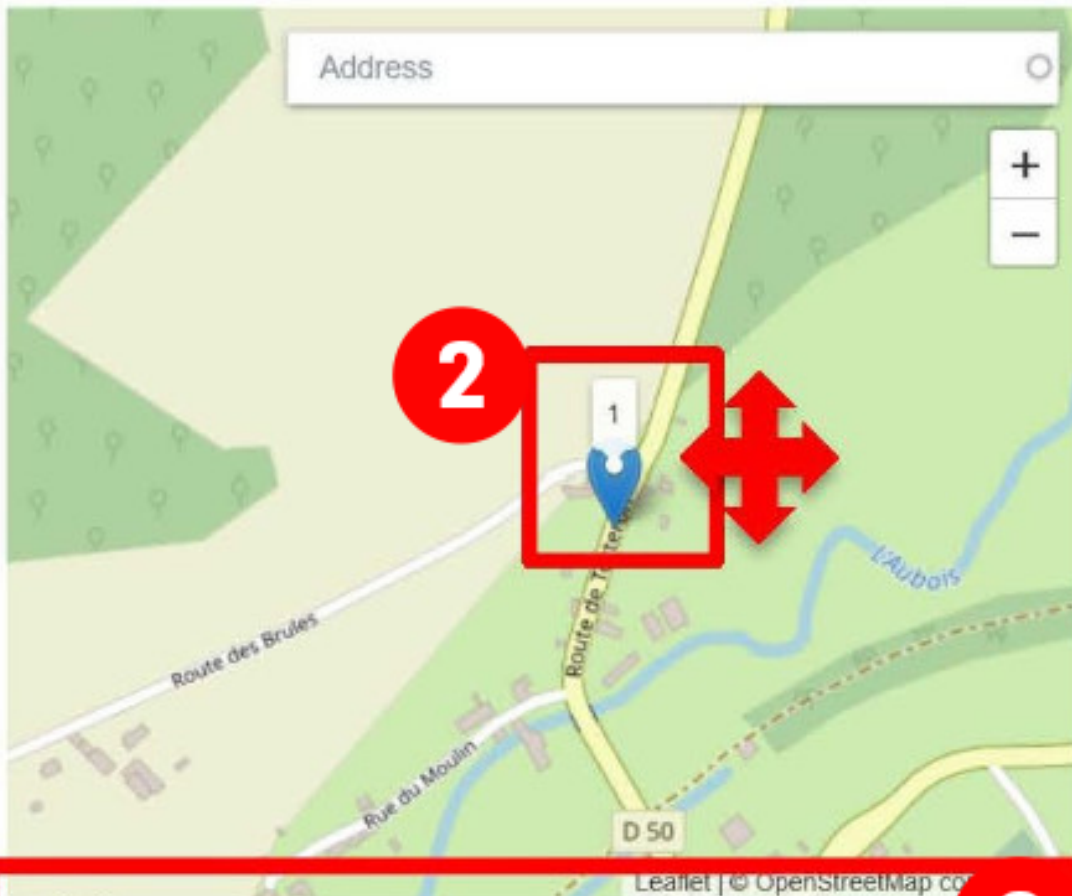
1

Code postal *

18150

Ville *

LE CHAUTAY



2

Latitude

46.9798069

3

Longitude

2.9655227

Enregistrer >

La cartographie des membres d'une communauté CCI Business

Quelques rappels sur le fonctionnement de la cartographie :

- Le module affiche automatiquement les membres de la communauté ;
- Le module se base sur le numéro de SIRET ;
- Une entreprise qui fournit un mauvais SIRET ou le SIRET de la maison mère sera mal géolocalisée ;
- La cartographie se met à jour en temps réel.

Autres Rubriques

- [Comment devenir membre ?](#)
- [Comment rejoindre ou quitter une communauté ?](#)
- [Comment modifier ma fiche entreprise ?](#)
- [Comment modifier ma fiche entreprise : la géolocalisation ?](#)
- [Comment modifier ma fiche entreprise : la catégorisation ?](#)
- [Comment modifier la fiche signalétique commune et la fiche signalétique spécifique ?](#)
- [Comment me désabonner de la newsletter ?](#)
- [Comment demander un nouveau mot de passe ?](#)
- [Comment supprimer mon compte ?](#)
- [Contactez-nous](#)